

Image not found or type unknown



Travaux devant se faire et non réalisés

Par **abcdefghijkl**, le **11/12/2014** à **21:13**

Bonjour, j'ai donné une certaine somme d'argent à un soit disant ancien artisan, moyennant des travaux en échange. Seulement ce monsieur n'a rien fait, quel recours puis je avoir? Je vous remercie.